

# Comment remplir le formulaire de mise à jour annuelle des Groupes Familiaux Al-Anon



## Vue d'ensemble : Informations concernant le groupe

Un **nom de groupe** est attrayant pour tous et reflète les principes Al-Anon. Le nom d'un groupe ne devrait pas contenir le nom d'un autre programme de Douze Étapes, d'un groupe d'entraide, d'un établissement commercial, d'un organisme, d'un groupement religieux, d'un centre de réhabilitation ou d'une toute autre entreprise extérieure, même si le nom est le même que le lieu où se tient la réunion. L'adresse postale courante du groupe étant souvent le domicile d'un membre, tous les groupes Al-Anon sont inscrits avec les lettres GFA (pour Groupe Familial Al-Anon) afin de protéger l'anonymat du membre qui est l'adresse postale courante.

Un nom de groupe incluant celui de la ville ou d'un quartier de la ville, le jour de la réunion, un slogan, ou une autre expression propre à notre programme est attrayant pour tous et reste conforme aux principes Al-Anon/Alateen. Le nom du groupe peut fournir des informations sur la formule type de la réunion ou l'appellation spéciale du groupe telle que : Al-Anon pour les enfants adultes d'alcooliques, les hommes, les femmes, les parents, les homosexuels, ou les jeunes adultes. Consulter *Les Groupes Al-Anon et Alateen à l'œuvre* (FP-24) et la section « Condensé des Politiques Al-Anon et Alateen » du **Manuel de Service Al--Anon/Alateen** (FP-24/27) pour plus d'informations – sections « Choisir le nom du groupe » et « Choix d'un nom de groupe ».

Le **numéro de district** est utilisé pour répertorier des informations intégrées dans les rapports du groupe.

**La langue pour le courrier** est la langue dans laquelle le groupe souhaiterait recevoir le courrier (par exemple : la langue utilisée lors de la réunion est le français, mais le groupe aimerait recevoir le courrier du BSM en anglais). Le BSM peut envoyer le courrier en français, en anglais ou en espagnol.

**La date d'inscription** est la date où le groupe s'est inscrit au BSM.

**Le lieu de la réunion** est l'endroit où se tient la réunion. Le nom de l'établissement, suivi de l'adresse complète, y compris le code postal.

**L'adresse électronique d'un groupe** telle que [ODATD1@xxx.com](mailto:ODATD1@xxx.com) est une adresse électronique créée pour recevoir le bulletin électronique du BSM et d'autres annonces pour le groupe. Les groupes qui utilisent une boîte postale comme adresse postale courante et ceux qui créent une adresse électronique pour le groupe peuvent l'entrer à cet endroit. Si l'adresse électronique personnelle d'un membre est utilisée, pour le courrier du groupe, entrez-la dans la section pour les adresses postales courantes (n° 6).

**Les contacts téléphoniques pour le public** reçoivent les appels de nouveaux venus recherchant l'aide d'Al-Anon, des personnes qui désirent un itinéraire pour assister à la réunion Al-Anon ou qui ont besoin d'informations supplémentaires. Le numéro de téléphone

des contacts est donné aux personnes qui appellent la ligne d'appels sans frais du BSM pour les réunions.

#### Adresse postale courante

Il est essentiel que le groupe puisse être contacté. Chaque groupe a besoin d'un membre qui accepte de recevoir du courrier postal et électronique et de le rapporter au groupe. L'adresse postale courante peut être un membre qui accepte de recevoir le courrier du groupe, qui pense garder la même adresse pendant au moins un an, et qui assiste régulièrement aux réunions afin de distribuer le courrier au groupe. L'adresse électronique personnelle du membre qui est l'adresse postale courante du groupe peut être utilisée pour recevoir les correspondances électroniques. Certains groupes louent une boîte postale et les membres se partagent la responsabilité de distribuer le courrier au groupe. Lorsque le groupe n'a pas un membre répertorié comme adresse postale courante, l'adresse électronique du groupe peut être utilisée comme adresse postale courante au lieu de l'adresse électronique personnelle de ce dernier ou celle d'un autre membre.

Une adresse postale courante qui est régulièrement mise à jour assure au groupe de recevoir promptement tout courrier. Quand l'adresse postale courante change, le BSM et le corps de service local doivent en être avisés immédiatement afin qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'envoi du courrier.

#### Détails concernant la réunion

**Jour et heure de la réunion** indiquent le jour et l'heure de la réunion. Veuillez cocher « matin » ou « soir ».

**Le nombre de membres** est une estimation du nombre de membres qui assistent régulièrement à la réunion.

**Type de réunion :** Toute personne intéressée dans Al-Anon peut assister à une **réunion ouverte**. Une **réunion fermée** est pour quiconque est, ou a été, affectée par un buveur problème Al-Anon. Voir les informations dans le livret *Les Groupes Al-Anon et Alateen à l'œuvre* (FP-24).

**Langue parlée** est la langue parlée au cours de la réunion.

#### **Besoins particuliers :**

Ce groupe a certaines particularités telles que : **Accès pour personnes handicapées, garderie, pas de parfum, permission de fumer, ou langage des signes.**

#### **Réunions particulières :**

**Les réunions d'information** peuvent se tenir dans des institutions telles que les hôpitaux, les centres de traitement, les refuges ou tout autre endroit où les familles et les amis des alcooliques se réunissent. La participation des membres varie fréquemment. Une telle réunion n'est pas considérée comme un groupe Al-Anon et n'a pas son propre Représentant de Groupe. Des membres Al-Anon d'expérience se partagent la responsabilité pour animer les réunions d'information et pour inviter ceux qui y participent à essayer une réunion Al-Anon/Alateen régulière. Les groupes Al-Anon sont encouragés à aider, directement ou par l'entremise de leur district, à assumer le coût de la documentation et autres dépenses pour les réunions d'information. Les membres doivent se conformer aux consignes de sécurité de l'endroit où se déroule la réunion.

**Les réunions pour débutants :** Certains groupes peuvent décider de tenir des réunions spéciales pour débutants en même temps que leurs réunions régulières afin d'offrir une présentation simple du programme Al-Anon aux nouveaux venus. Ces réunions pour débutants sont animées par le Représentant du groupe Al-Anon où elles se déroulent et ne sont pas inscrites séparément. Cochez la case « débutants » pour ces réunions spéciales pour débutants.

D'autres groupes proposent un format pour débutants afin d'attirer les nouveaux membres. Ces groupes sont inscrits en tant que groupes Al-Anon réguliers et ont un Représentant de Groupe. Ils peuvent utiliser le qualificatif « débutants » dans le nom du groupe.

**Les groupes à accès limité :** Il y a des groupes Al-Anon dont l'admissibilité est limitée à cause des restrictions d'accès à l'établissement où ont lieu les réunions. Ces groupes se réunissent dans des endroits tels que les bases militaires, les établissements industriels ou les écoles.

La section **Instructions concernant le lieu de la réunion** fournit des informations importantes concernant le groupe; par exemple, le numéro de la salle de réunion, ou des instructions du type : « utiliser la porte située à l'arrière », etc. Prendre des mesures toutes simples comme ajouter des pancartes dans l'établissement afin de diriger les gens vers la réunion peut également aider les nouveaux venus.

**Réunion supplémentaire :** Les informations concernant les réunions multiples peuvent être fournies dans cette section.

|                             |
|-----------------------------|
| Représentant de Groupe (RG) |
|-----------------------------|

Un membre Al-Anon ou Alateen qui représente le groupe aux réunions du district et de l'Assemblée de la Circonscription au cours desquelles les groupes échangent des informations importantes, puis rapporte ces informations au groupe.

Conformément à la politique d'Al-Anon visant à éviter l'apparence de conflit d'intérêts, les membres du personnel du BSM ou les membres AA ne peuvent pas servir en tant que Représentants de Groupe (RG), Représentants de District (RD), Délégués de la Circonscription, ou en tant que suppléant pour ces fonctions de service.